Actions de management de la mobilité
Programme 2017

La Maison de l'emploi de Marseille est un ensemblier et un incubateur d'innovation. Sa capacité à mobiliser les expertises des acteurs publics et privés du territoire lui permet d'intervenir sur les filières porteuses afin de répondre aux besoins des entreprises en matière d'emploi et de compétences. Cette mission implique d'intervenir sur la problématique des déplacements domicile-travail qui constitue un frein majeur à l'emploi et au développement économique dans notre bassin d'emploi. C'est le cas notamment dans des filières en tension comme la logistique, la sécurité ou le Service à la Personne, filières nécessitant une mobilité importante.

Au niveau national, un rapport de l'Inspection Générale des Finances sur cette problématique mobilité montre qu'elle serait la cause de « l'inadéquation locale entre offre et demande d'emploi et pourrait représenter jusqu'à 2,5 points de notre taux de chômage ». Une autre étude menée par le Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI) déclare que 20% des adultes en âge de travailler rencontrent des problèmes de mobilité, soit 6 à 8 millions de personnes. Enfin, plusieurs enquêtes nationales estiment que près de la moitié des employeurs interrogés ont rencontré des difficultés à pourvoir un poste pour des questions de mobilité et que pour 59%, un candidat a refusé une embauche suite à des problèmes de mobilité.

Au niveau local, la question des déplacements et de l'accessibilité des zones d'activité est au coeur des préoccupations et les problématiques nationales deviennent encore plus prégnantes au niveau de notre jeune Métropole. Le Livre blanc des Transports souligne la dépendance à la voiture individuelle (autosolisme)avec un chiffre atteignant 90%, dans le cadre de l'accès aux bassins de recrutement. La carte suivante, qui montre l'inégalité d'accès aux zones d'activités en voiture et en transport en commun, rend très explicite les problématiques rencontrées par les publics en insertion, inscrits dans des filières d'activité « gourmandes » en terme de mobilité (horaires décalés, grandes distances, multi-employeurs, etc.), qui sont sans permis de conduire et sans véhicule individuel.

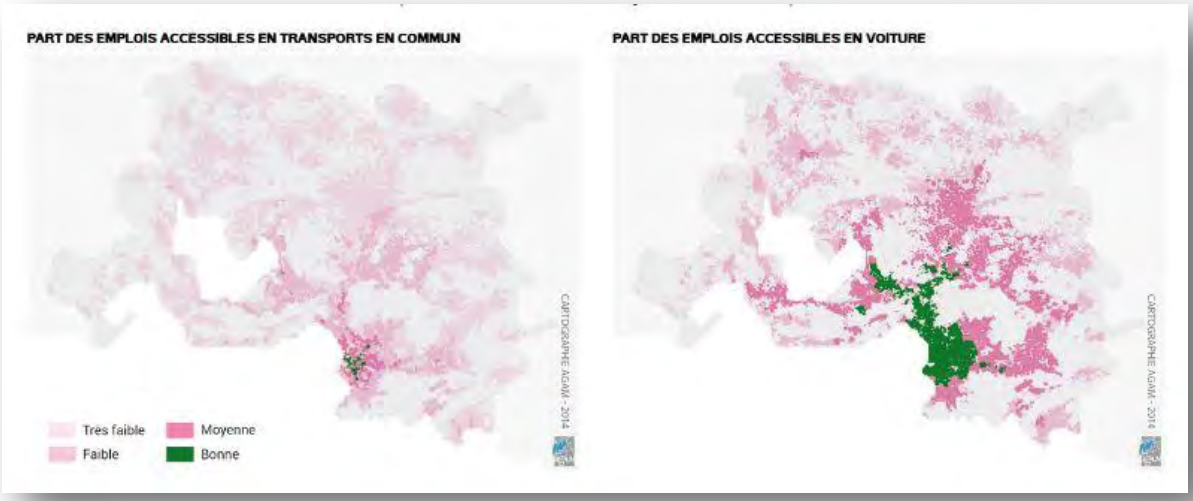

Accessibilité aux pôles d'emploi

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Pour les salariés, le problème n'est pas très différent puisque certains consacrent de leur salaire à la mobilité en raison notamment du prix du carburant.

Les entreprises quant à elles s'intéressent de près à la question, intérêt qui se manifeste par leurs engagement dans les PDIE (Nord We Go avec Cap au Nord, Mobilidées sur lez zones d'activités d'Aubagne Gémenos Les Paluds) et les actions de mobilité durable, notamment avec le soutien de la Maison de l'emploi (déploiement de stations d'autopartage électrique Totem mobi, participation aux petits-déjeuners mobilité et aux évènements de la semaine européenne de la mobilité).

Entre les difficultés d'insertion, le maintien dans l'emploi et, de l'autre côté, les problèmes de recrutement, de turnover, de développement économique et d'attracivité du territoire rencontrés par les entreprises, on comprend que l'enjeu des déplacements dépasse largement la seule question des transports.

Pour répondre à cette question, la Maison de l'emploi a initié depuis plusieurs années des actions de management de la mobilité. Du volet opérationnel de la centrale de mobilité à la mise à disposition d'outils comme les kits mobilité (entreprises et professionnels de l'emploi), les formations destinées aux professionnels, les journées de sensibilisation (journées mobilité dans le cadre de la semaine européenne), ou les temps conviviaux autour d'un diagnostic partagé (petits-déjeuners mobilité), la MDE souhaite poursuivre ses efforts en en 2017 . Elle déploiera de nouveaux services, notamment en direction des entreprises et des intermédiaires de l'emploi, afin de répondre au mieux non seulement au défi de la Métropole mais aussi aux nouvelles obligations qu'impliquent la Loi de la Transition Energétique.

Forte de son partenariat, elle mettra en œuvre un accompagnement aux Plans de Mobilité, intégré dans l'écosystème qu'elle a su développer tout au long de ces 6 dernières années.

2017 sera également l'occasion de lancer une étude d'évaluation globale des actions mobilité (aides opérationnelles et management de la mobilité) afin de renseigner des indicateurs de sorties positives, diversifier les sources de financement, la transversalité des démarches et l'harmonisation des dispositifs.

Un Ecosystème mobilité

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Comme en 2016, la MDE travaillera prioritairement sur les axes suivants :

1. *La sensibilisation et l'information des acteurs*
2. *L'accompagnement des entreprises et des acteurs économiques*
3. *Le développement et le soutien aux projets innovants*
4. *L'outillage et la mise en commun des dispositifs existants*

---

1. La sensibilisation et l'information des acteurs

Les différents travaux et réunions menés depuis le démarrage du dispositif en 2006 montrent que la pierre angulaire dans le traitement des problématiques emploi/mobilité demeure celle de l'information. En effet, les professionnels autant que les publics et les entreprises ont une très faible connaissance de l'offre de services, des aides existantes, des nouvelles pratiques de mobilité mais aussi de l'importance du lien entre les questions de mobilité et d'emploi. Pour sortir de la vision manichéenne « mobilité = permis + voiture », la MDE propose depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et d'information comme les journées mobilité, tout public, les formations auprès des professionnels de l'emploi, mais participe aussi aux différents évènements emploi ou mobilité, au niveau local et national.

Cette année, la MDE souhaite poursuivre ces actions de sensibilisation en prenant en compte le nouveau territoire de la Métropole. Pour répondre à cet enjeu, l'accent sera mis sur le partenariat avec les acteurs et opérateurs mobilité des autres territoires, notamment dans le cadre des semaines européennes, développement durable en juin et mobilité en septembre.

Cette collaboration s'illustrera donc au travers de 2 temps forts :

- Matinée Meet-up mobilité le 1er juin - Aéroport Marseille Provence à Marignane
- Semaine européenne de la Mobilité de septembre - Villages mobilité en Métropole

- <u>Matinée Meet-up mobilité du 1er juin - Aéroport Marseille Provence</u>

Cette matinée d'intelligence collective, qui sera dédiée aux entreprises et aux professionnels de l'emploi, portera sur l'accessibilité des zones d'activités de la Métropole et les solutions opérationnelles à mettre en œuvre pour les publics demandeurs d'emploi et les salariés.

Afin d'inscrire ce 1er évènement dans la construction de la Métropole et de son agenda mobilité, le comité de pilotage, composé de nombreux partenaires dont la Cité des Entrepreneurs, la CCIMP, Cap Au Nord, La Poste, l'Epide, a choisi les zones d'activités de Marignane-Vitrolles comme site emblématique à la fois des problématiques d'accès mais aussi en tant que territoire à enjeux :

- 1500 entreprises pour 30 000 emplois
- Nœud d'échanges multimodal métropolitain, régional et international (Hub aéroportuaire, gare de Vitrolles Aéroport Marseille Provence)
- Territoire de projets de développement économique (Vitrolles Cap Horizon, projet labellisé French Tech, Henri Fabre - 7 000 emplois à l'horizon 2020)
- Le Contrat de Plan Etat Région avec notamment le développement des mobilités douces ou la mise en place de voies bus sur les autoroutes de l'aire métropolitaine d'Aix Marseille Provence, les « contrats de desserte des zones d'emploi » de l'Agenda de la mobilité métropolitaine (desserte fine des zones d'activité) et le Service Premium TER Paca.
- Un territoire à fort potentiel d'emplois notamment dans la filière logistique, filière inscrite dans les GPECT traitées par la Maison de l'emploi.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Cette matinée du 1er juin qui se veut très opérationnelle et interactive mettra les solutions au cœur des débats. Elle s'adressera en priorité aux entreprises et associations d'entreprises de l'ensemble des zones d'activités de la Métropole. L'aéroport de Marseille Provence a été choisi comme lieu d'accueil de la manifestation, territoire au centre des enjeux de mobilité et de développement économique.

Elle s'organisera autour de 3 temps fort :

- Présentation des enjeux et restitution des différents travaux et enquêtes en cours (assises régionales des transports, agenda métropolitain, etc.) et vidéo témoignages
- Market Place Mobilité (speed dating des solutions de mobilité alternative reproductibles sur le territoire)
- Ateliers d'intelligence collective territorialisés (Quartiers Nord de Marseille, Les Paluds, Miramas Clé Sud, Pôle d'Activités du Pays d'Aix, Vitrolles Marignane)

La synthèse sera partagée dans le cadre d'une table ronde composée des élus et une feuille de route des actions retenues sera élaborée.

Les partenaires et/ou intervenants pressentis sur cet évènement :

- Collectivités (Région PACA, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole AMP , villes de Marseille, Marignane, Vitrolles, Aubagne, Aix-en-Provence, Miramas, Salon)
- Acteurs de l'emploi (Maison de l'emploi Ouest Provence, CCIMP, Service Public de l'Emploi…)
- Associations d'entreprises (Cité des Entrepreneurs, Convergence13, PAAP, CANE, Pôle d'Activités du Pays d'Aix, Mobilidées, Vitropole, Cluster Paca Logistique)
- Opérateurs de mobilité et plateformes (RTM, Transdev, TER PACA, Totem Mobi, Citiz, Vélo Decaux, Wimoov, TMS, Mobilidées, Automobile Club du Pays d'Aix…)
- AGAM, AUPA
- …

<u>Villages mobilité en Métropole du 18 au 22 septembre</u>

L'image d'une Métropole se construit d'abord à travers son réseau de transports. Aujourd'hui, afin de promouvoir, à l'échelle de la Métropole, à la fois les transports en commun, les nouveaux services de mobilité et proposer de nouvelles pratiques, il est nécessaire d'informer l'ensemble des acteurs économiques, des professionnels de l'emploi, les personnes en insertion mais aussi plus largement le grand public de l'offre de service mobilité du territoire.

Pour répondre à ces objectifs, la Maison de l'emploi participe depuis 6 ans à la semaine européenne de la mobilité en septembre. Principalement destinées aux professionnels de l'emploi et aux entreprises dans un premier temps avec des conférences et des ateliers d'échanges de pratique, les journées mobilité ont été ensuite élargies au grand public, notamment au travers du Village mobilité proposé en septembre 2016 sur le Vieux-Port.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

En 2017, afin de s'inscrire dans une dynamique métropolitaine, la MDE a souhaité associer ses partenaires des autres territoires et lance le projet d'une semaine complète du 18 au 22 septembre. Les acteurs fédérés proposeront des villages sur leur territoire et la semaine se déclinera ainsi :

- Lundi 18 septembre : Marseille Vieux Port /Maison de l'emploi de Marseille
- Mardi 19 septembre : Les Paluds /Mobilidées
- Mercredi 20 septembre : La Ciotat/Wimoov
- Jeudi 21 septembre : Aix-en-Provence/ Mobipôle et Automobile Club du Pays d'Aix
- Vendredi 22 septembre : Salon/TMS

Il s'agira de mettre en avant l'offre de service des opérateurs de mobilité au travers de stands, d'animations, de tests de véhicules mais aussi de communiquer sur les différents dispositifs et actions menées par les partenaires, entreprises, Service Public de l'Emploi, collectivités, associations, etc.

Les stands des villages reflèteront l'identité de chaque territoire et mettront en avant les partenaires locaux tout en présentant l'offre de service globale métropolitaine afin de renforcer un sentiment d'identité :

- Opérateurs Transport Collectif (Cartreize, RTM, TER PACA…)
- Opérateurs mobilité (Totem mobi, Vélo Decaux, Citiz, etc.)
- Service Public de l'emploi
- Entreprises et associations d'entreprises
- Associations
- …

Les animations suivantes pourront être proposées et montreront la synérgie entre les différents porteurs :

- Rallyes mobilité
- Démonstration et de tests de vélos (VAE, tandem, monocycle…)
- Simulateurs de conduite
- Jeux Concours
- Pédaler c'est gagner !
- Serious game
- Flash mob
- …

Par ailleurs, le fil directeur de cette semaine sera un vélo à assitance électrique qui symbolisera le relais entre les différents villages. L'idée est de faire pédaler les participants tout au long de la semaine et de décliner le dernier jour les kilomètres réalisés en les déclinant en IKV, économie de carburant, empreinte carbone, les bianfaits sur la santé, la distance réalisée sur le territoire de la Métropole.

Une mutualisation des moyens avec une communication commune et une organisation globale donnera lieu à une demande de financement qui sera faite indépendamment du programme de chaque partenaire.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Village mobilité Vieux Port 2016

Dominique Tian, Laure-Agnès Caradec, Jocelyn Meire et François Jalinot

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Formation des professionnels

Le manque de mobilité des publics en insertion est cité de façon récurrente par les intermédiaires de l'emploi dans le cadre des parcours d'accès mais aussi de maintien dans l'emploi. Cette problématique de la sécurisation des parcours et de la réduction de l'inadéquation offre/demande d'emploi par le levier mobilité est de mieux en mieux prise en compte.

Pour autant, les professionnels manquent de visibilité à la fois pour trouver des solutions concrètes et simples pour les bénéficiaires mais également pour orienter sur des dispositifs d'aides. En effet, l'orientation des publics présuppose une bonne connaissance de la problématique, de ses enjeux, ainsi que de l'offre de services mobilité du territoire. Elle nécessite également la possibilité pour les intermédiaires de l'emploi de poser un premier diagnostic, évaluer le potentiel mobilité des bénéficiaires.

De plus, l'intérêt de la thématique mobilité est d'être à la croisée des chemins et de permettre de passer de la question de l'insertion sociale à celle de l'insertion professionnelle. Le levier mobilité peut être aussi bien utilisé pour des publics éloignés de l'emploi que pour des personnes dont le projet professionnel est bien établi voire pour celles qui sont déjà en activité et souhaitent améliorer leurs conditions de travail (horaires, temps de travail, budget mobilité…).

L'expérience du dispositif à destination des publics a montré depuis le démarrage la nécessité de sensibiliser voire former les professionnels de l'emploi afin d'obtenir un effet multiplicateur. Le volume de personnes acueillies sur une plateforme mobilité est largement inférieur en regard des besoins réels, aussi, la MDE a mis en place des sessions régulières de formation à la mobilité. Aujourd'hui, la qualité de l'orientation et de la prescription des professionnels formés est nettement meilleure que pour les autres, et encore, les effets positifs induits (résolution des problématiques en dehors du dispositif) n'ont pas été évalués.

En 2017, la MDE souhaite poursuivre son travail de sensibilisation des acteurs de l'emploi et de la formation en organisation des sessions de formation au sein des structures et en adaptant le format suivant leurs contraintes. Une évaluation sera également mise en œuvre.

L'objectif est de former une centaine de professionnels sur l'année aussi bien du SPE élargi (Pôle emploi, Mission Locale, DAIE13…) que des chantiers d'insertion, des organismes de formation ou des agences d'interim, par exemple.

Videos

La mobilité se prête parfaitement au média visuel pour sa promotion. Pour rendre accessible les solutions et l'offre de service de mobilité durbale, mais aussi pour une meilleure prise en compte des enjeux, la MDE réalisera 4 clips videos développant les contenus suivants au travers des témoignages de demandeurs d'emploi, de salariés, de professionnels de l'emploi et d'entreprises :

- L'offre de services du territoire
- L'importance de la mobilité dans l'accès et le maintien dans l'emploi
- Les nouveaux usages numériques et comportements
- Les Plans de mobilité, une opportunité pour l'entreprise

L'implication d'écoles d'audio-visuel, de la Mission Locale (ML Prod) ou de structures comme ARSENIC PACA (Association Régionale de Soutien aux Espaces Numériques de l'Information et de la

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Communication) dans la mise en œuvre de ces videos permettra d'ancrer plus fortement les travaux auprès du public jeune.

Plaquette infos public

En parallèle du kit mobilité destiné aux professionnels et aux entreprises, une plaquette de sensibilisation « tout public » sera réalisée en collaboration avec les partenaires et opérateurs de mobilité qui donnera un panorama de l'offre de service, des aides existantes, ainsi que des contacts et des liens utiles pour mieux se déplacer sur le territoire.

Tout comme les journées mobilité, cet outil pourra être co-construit avec l'ensemble des acteurs tels que TMS, Wimoov, Mobilidées, ou Mobipole.

Cet outil de sensibilisation sera disponible sur internet et sera une préfiguration d'une plateforme web plus ambitieuse (voir « Outillage et mise en commun des dispositifs »).

Evènements partenaires, forums emploi et participations

Depuis plusieurs années, la MDE participe aux différents évènements et forums, non seulement au niveau local mais également au niveau national.
En 2017, ce travail de « lobbying » sera poursuivi, soit en tant que participant, soit en co-construction, notamment dans le cadre des évènements suivants:

- Rencontres de la Mobilité Inclusive de Wimoov - Paris - Assemblée Nationale - 18 janvier
- Salon Metierama - Marseille - Parc Chanot - 19, 20 et 21 janvier
- Etats Généraux de la mobilité GART/UTP - Paris – Sénat – 7 mars
- Rencontres Départementales de l'Accompagnement - Hôtel du Département - 13 mars
- Matinale Mobilité « Emploi, permis de conduire » avec le FASTT - Cité des métiers - 4 avril
- Journée recrutement et découverte des métiers du sport et de l'animation - Mission Locale - Orange vélodrome - 6 avril
- Forum emploi du Département - Hôtel du Département - 28 avril
- Cap aux Jeunes - Cité des Métiers - 29 mai
- 3e Assises Nationales des Plans de Mobilité - CEA Grenoble - 28 septembre
- Rencontres Nationales du Transport - Parc Chanot - Marseille - du 10 au 12 octobre
- Journée d'échange Plans de Mobilité - MDE - Décembre

Dans le cadre de ses 2 forums emploi, Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune, en octobre et novembre, la MDE proposera des « speed dating mobilité » et une sensibilisation à la mobilité durable.

La Maison de l'Emploi participera également aux semaines sectorielles de la Cité des métiers en proposant des interventions auprès des entreprises et des ateliers mobilité pour les publics.

L'ensemble de ces actions répondront aux objectifs opérationnels suivants :

- Faire découvrir et tester des mobilités alternatives
- Proposer des temps d'échanges de pratique
- Valoriser l'offre de services existante
- Optimiser les aides de droit commun

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Public cible :

- Opérateurs de mobilité (public et privé/associations)
- Autorités Organisatrices de Mobilité Durable (ex AOT)
- Différents services des collectivités (Développement Durable, Transports, Emploi, Insertion, Economie, Formation)
- Entreprises et Associations d'entreprises
- Service Public de l'Emploi
- Grand public

2. L'accompagnement des entreprises

Les questions de mobilité et d'emploi prises en compte par la MDE s'inscrivent dans un cadre règlementaire :

- ✓ Loi SRU du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains qui prévoit pour les communes de plus de 100 000 habitants la mise en place d'un conseil en mobilité (management de la mobilité en direction notamment des employeurs).
- ✓ Lois Notre et MAPTAM qui introduisent la notion d'autorités organisatrices de la mobilité (AOM) dont les compétences sont élargies au-delà des transports collectifs urbains de personnes aux modes actifs, au covoiturage ou encore à l'autopartage.
- ✓ Loi de la Transition énergétique « Plans de mobilité » obligatoire dès janvier 2018 pour les entreprises de plus de 100 salariés.

Dans ce cadre là, la MDE va axer son travail sur l'accompagnement des entreprises en poursuivant ses différentes actions comme les ateliers d'intelligence collective, les petits-déjeuners mobilité, temps destinés à sensibiliser et faire connaître l'offre de services mobilité mais aussi en proposant des prédiagnostics en vu de plans de mobilité. Pour cela, la MDE lancera un appel à prestataires pour une Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

<u>Plans de mobilité</u>

La MDE travaille en étroite collaboration avec la nouvelle fédération des Plans de Mobilité, la FAPM[1]. Son apport dans les groupes de travail, en dehors de la connaissance du territoire métropolitain, concerne principalement la notion d'accès, de maintien dans l'emploi et de filière. L'objectif est de venir compléter et enrichir la réflexion autour des PDM en intégrant les problématiques des demandeurs d'emploi, la question du recrutement et du turn over mais aussi en associant les professionnels de l'emploi aux côtés des opérateurs de mobilité, des collectivités et des entreprises.

En 2017, l'objectif sera d'accompagner des entreprises et associations d'entreprises dans la mise en œuvre ou, *a minima*, la préfiguration de plans de mobilité ou d'actions de mobilité durable. L'accent sera mis sur la notion de filière et la MDE innovera en proposant des PDM de filière (Propreté, Logistique, Industrie…).

Plusieurs territoires et/ou structures ont été déjà identifiés :

- La Valentine avec l'association des Entrepreneurs de l'Huveaune vallée (LEHV)
- Le centre-ville de Marseille avec les associations de commerçants
- Euromed 2 avec la cité des Entrepreneurs
- Le Nord de Marseille (Extension de Nord We Go)
- Le pays d'Aix avec le Groupement d'Employeurs Logistique Transport (GELIT)
- …

[1] Fédération des Acteurs des Plans de Mobilité http://www.fapm.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Petits-déjeuners mobilité

En 2016, la MDE, en collaboration avec Greenovia (aujourd'hui Bemobi marque de La Poste) a réalisé 3 petits-déjeuners. Les structures bénéficiaires - AFPA, GRETA, Pôle emploi – ont pu profiter de l'expertise et de l'ingénierie de l'opérateur et du réseau de partenaires de la MDE pour mettre en place des actions mobilité (station d'autopartage Totem, enquêtes, etc.). Cette année, la MDE intègrera cette action dans la démarche plus globale des Plans de Mobilité. Ainsi, ces temps d'échanges autour d'un diagnostic dynamique sur une zone d'activités, un territoire délimité ou une filière (propreté, logistique, commerce, etc.) viendront impulser des démarches ou compléter celles initiées dans le cadre de l'assistance à maitrise d'ouvrage.

Pour les 4 temps d'animations prévus, les partenaires positionnés sont les suivants (Cf. plus haut Plans De Mobilité) :

- Terre de commerces
- Cité des Entrepreneurs
- CANE (Cap Au Nord Entreprendre)
- LEHV (Les Entrepreneurs de l'Huveaune vallée)

Ateliers d'intelligence collective

Dans la lignée des actions réalisées en 2016 - Journée Mobilité, Midi Meet-up mobilité - et de la future rencontre du 1er juin – Matinée Meet-up Mobilité à Marignane - la MDE, avec le soutien d'un cabinet d'études (AMO[2]) organisera au moins 2 ou 3 temps dans l'année dont :

- Une journée autour du Projet Mobilité/Propreté avec le FARE
- Un temps en décembre autour des Plans de Mobilité

L'un des objectifs de ces ateliers sera de poursuivre les travaux et exploiter les pistes d'actions qui auront émerger lors de la matinée du 1er juin.

L'ensemble de ces actions répondront aux indicateurs de suivi et d'évaluation suivants :

- Nombre d'entreprises contactées
- Nombre d'entreprises sensibilisées
- Nombre de nouveaux partenariats ou d'actions partenariales mises en œuvre
- Nombre d'adhésions à des systèmes d'autopartage (Citiz, Totem)
- Augmentation du report modal (données RTM, AGAM, etc.)
- Nombre de projets ou actions engagés (docs de communication, station autopartage, partenariats opérateurs de mobilité, journée mobilité, etc.)
- Nombre d'entreprises ayant intégré les questions de mobilité dans leur recrutement

[2] Assistance à Maitrise d'Ouvrage

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

3. Le développement et le soutien aux projets innovants

Le soutien à l'innovation reste l'une des missions essentielles de la MDEM. Aussi, sur le volet mobilité, elle accompagne depuis plusieurs années les projets de territoire et leurs porteurs. Les 2 sujets majeurs portés par la MDE depuis 2 ans sont le déploiement de l'autopartage électrique sur le territoire (Totem mobi) et la mise en œuvre d'un réseau d'auto-écoles labellisées et de coaching à la conduite.

<u>Déploiement d'un service d'autopartage électrique</u>

En 2016, la MDE a cofinancé l'ouverture de service Totem Mobi sur 3 sites sur des quartiers périphériques et/ou QPV (Afpa de La Treille, le Carburateur de La Cabucelle, Lycée Jean Perrin/Greta). Il s'agissait de booster les structures qui souhaitaient développer de nouvelles solutions de mobilité, avec une approche solidaire et durable, tout en participant à un meilleur maillage du territoire, clef de la réussite de ce type de service.

En 2017, la MDE souhaite se recentrer sur son apport en ingénierie (enquêtes utilisateurs potentiels, diagnostics), la coordination entre la star'up et les acteurs économiques ainsi que la promotion du service comme solution alternative crédible à l'autosolisme, complémentaire au transport collectif. De façon ponctuelle, la MDE pourra financer des opérations pilote sur la Métropole. Il s'agira par exemple de faire tester sur un micro territoire le service Totem en assurant une évaluation et un suivi sur un temps donné.

La MDE pourra également solliciter Totem Mobi pour participer à des opérations de promotion de la mobilité (journées mobilité).

Inauguration station Totem- Afpa de La Treille

Twizy habillée aux couleurs de la journée mobilité 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Réseau d'auto-écoles labelisées

Certaines filières comme la logistique, la propreté ou le Service à la Personne rencontrent des problèmes de recrutement et de maintien dans l'emploi dus en partie au manque de mobilité des publics. En effet, le permis B est très souvent exigé sur ces filières. Or, si l'on analyse le taux de réussite au permis B des demandeurs d'emploi, en particulier ceux de longue durée et/ou les peu diplômés, on constate qu'il est beaucoup plus faible que pour les actifs. Un permis coûte environ 1 200 € mais sur une base de 20 heures de conduite, or la moyenne nationale pour se présenter à l'examen se situe aujourd'hui entre 30 et 40 heures. En parallèle, on se rend compte que les bénéficiaires des aides au permis (type Pôle emploi) ne sont que 15% à parvenir au bout du parcours. Ces chiffres montrent bien que la question de l'accès au permis n'est pas qu'une question financière mais également pédagogique, pour les publics, et structurelle. L'inadéquation entre les aides et les besoins réels ainsi que le manque d'accompagnement des parcours de permis croisés avec les parcours emploi sont 2 points de blocage. On peut ajouter à cela la problématique du véhicule individuel. Il est en effet important d'accompagner les demandeurs d'emploi et les salariés précaires à la « sortie de permis » pour les sensibiliser aux mobilités alternatives, éviter qu'ils fassent le choix de la voiture individuelle et sécuriser ainsi les parcours.

En plus du système d'évaluation à la conduite et de diagnostic qui a été mis en place sur la centrale de mobilité et dans le cadre des prestations spécifiques de Pôle emploi, il serait intéressant de proposer un accompagnement à la conduite (coaching) au sein d'auto-écoles classiques (secteur marchand) afin de répondre à un volume plus important que ce que peut en absorber une auto-école sociale. Cette action permettrait également une optimisation des aides de droit commun.

Un travail de préfiguration a été mené en fin 2015 pour développer un dispositif similaire à celui de Mobilex à Strasbourg qui a abouti à l'élaboration de différents scenarii budgétés (voir en annexes). L'étude, présentée dans le cadre d'un comité de pilotage composé des partenaires insitutionnels, (Ville, Etat, Préfecture, Métropole…) a remportée l'adhésion mais les financements nécessaires n'ont à ce jour pas pu être réunis.

En 2017, la mise en œuvre d'un groupe de travail à une échelle métropolitaine voire départementale sur cette question ainsi que le regroupement des plateformes de mobilité pourrait permettre d'avancer sur ce projet.

4. L'outillage et la mise en commun des dispositifs existants

Dans le cadre de la commission Mobilité du COE[3], la MDE et ses partenaires ont décidé de travailler sur des problématiques qui n'étaient pas couvertes et sur lesquelles des solutions à court et moyen terme étaient possibles. Ces travaux ont aboutis à 3 projets : le kit mobilité entreprises, les petits-déjeuners mobilité et la charte mobilité.

[3] Le COE (Comité d'Orientation de l'Emploi), créé en 2011 par La MDEM et ses partenaires, est une instance stratégique composée de plus de 150 décideurs et acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'économie locale ainsi que des syndicats de salariés et d'experts du monde universitaire. A partir du diagnostic territorial, le COE a travaillé en 4 commissions dont l'une sur la mobilité quotidienne.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017

Les 2 premières actions ont été mises en place et la 3e, l'idée d'un engagement des entreprises sur la mobilité, pourrait prendre la forme de « Trophées » ou de « Challenge de la mobilité », sur le même modèle que ce qui se fait en Rhône Alpes ou à Toulouse.

Kits mobilité

Le kit mobilité a été le 1er outil développé puisqu'il répondait à une urgence : sensibiliser et informer les entreprises (voir plus haut « actions de sensibilisation »). Suite à sa mise en œuvre, il est apparu évident qu'un outil du même type devait être produit pour les professionnels de l'emploi.

Aujourd'hui, les 2 kits ont été élaborés et la nécessité de les réactualiser reste prioritaire. La volonté initiale de réaliser une plateforme Web demeure, bien qu'elle soit un projet à plus long terme (2018). En effet, il est indispensable de passer d'abord par une fusion des 2 kits - entreprises et prfessionnels - et un gros travail de mutualisation et de coordination doit être engagé. Des outils comme « Proximob », développé par l'AGAM, « Zones d'activités du 13 » de la CCIMP, les portails d'information multimodaux Lepilote et Pacamobilité ou même la cartographie interactive des acteurs de l'emploi de la MDE doivent être mutualisés pour un meilleur service aux professionnels et entreprises mais aussi pour être accessibles au grand public.

Par ailleurs, le besoin d'un document accessible au format papier pour les intermédiaires de l'emploi, incite à une refonte et une actualisation de ces kits pour une diffusion et une promotion rapide.

Valise pédagogique

Suite à sa participation aux différents petits-déjeuners mobilité réalisés en 2016, le GRETA nde Marseille a souhaité développer une valise pédagogique dans le cadre plus large d'un projet FSE sur l'axe "Accompagner vers l'emploi les Demandeurs d'emploi et les inactifs en PACA". Le GRETA travaillera également en collaboration avec Wimoov sur la partie Est de son territoire.

La MDE pourra apporter son expertise et des aides financières dans la mise en œuvre de cette action. Elle pourra également proposer un espace de coordination des différents acteurs et opérateurs mobilité sur le territoire.

Les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'ensemble de ces outils pourront se décliner ainsi :

- Nombre de kits distribués
- Nombre de téléchargement du kit
- Fréquentation des différents sites
- Nombre d'orientations sur le dispositif Centrale de Mobilité
- Nombre de prescriptions sur les aides de droit commun

Enfin, la MDE poursuivra en 2017 le développement des actions opérationnelles en pérennisant la Centrale de Mobilité (voir cahier des charges en annexes) et en essaimant localement sur les territoires de La Castellane/Bricarde et Saint-Mauront (projet CGET) avec le recrutement de 2 conseiller(e)s mobilité.

Reçu au Contrôle de légalité le 27 juillet 2017